



HONORAIRES AGENCE

TRANSACTIONS

Forfait de 4 800 € TTC pour un prix net vendeur inférieur ou égal à 100 000 €

4,8 % TTC sur le prix net vendeur supérieur à 100 000 €

Honoraires à la charge de l'acquéreur

LOCATION SAISONNIERE

Honoraires de gestion propriétaire : 8 % TTC sur le loyer net

Honoraires locataire : 20 % TTC sur le loyer brut